

Acadie-Québec Enjeux d'un rapprochement

Joseph Yvon Thériault

Number 77, Spring 2004

Les Acadiens : 400 ans d'histoire en Amérique

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/7263ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Thériault, J. Y. (2004). Acadie-Québec : enjeux d'un rapprochement. *Cap-aux-Diamants*, (77), 44–49.

ENJEUX D'UN RAPPROCHEMENT



Le Canada, le Québec et le Nouveau-Brunswick représentent le pays à l'Organisation internationale de la Francophonie. (Archives de Cap-aux-Diamants).

■ PAR JOSEPH YVON THÉRIAULT

Le malaise entre le Québec français et les communautés francophones hors Québec est une évidence. Une scissure s'est produite au tournant des années 1960 et semble s'être élargie depuis lors. Sans contester une telle lecture, je me propose dans les pages qui suivent d'en nuancer quelque peu le propos. Il me semble possible de dégager, de la mise en contexte des relations entre le Québec et les communautés hors Québec, des signes que l'éloignement entre les deux communautés – qui s'est progressivement réalisé depuis le

début des années 1960 – s'atténue quelque peu. Certains signes pointent aujourd'hui en effet vers un possible (ré) rapprochement.

Dans un premier temps, je rappellerai les tendances profondes, structurelles qui tendent depuis maintenant près de 50 ans à l'éloignement et même à l'édification de deux francophonies canadiennes : l'une québécoise, l'autre hors Québec. Dans un second temps, je soulignerai des tendances moins profondes, plus conjoncturelles, et certainement plus récentes qui permettent d'émettre l'hypothèse d'un possible rapprochement. J'ajouterai un troisième volet à ce tableau pour signaler certains enjeux qui seraient susceptibles d'être particulièrement propices à ce possible rapprochement.

LES TENDANCES PROFONDES À L'ÉLOIGNEMENT

L'histoire est assez connue, il s'agira de rappeler ses grands moments tout en y insérant quelques notes explicatives.

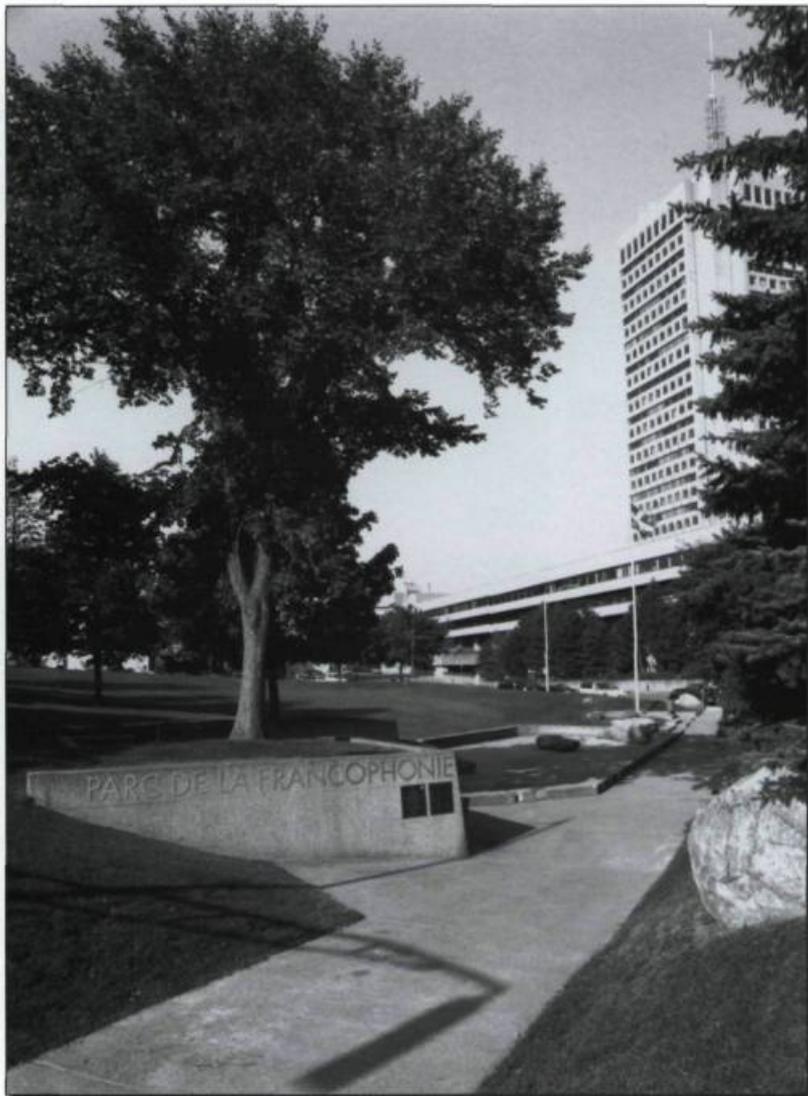
Au tournant des années 1960, le vieux Canada français s'essouffle. J'inclus dans ce Canada français historique l'Acadie qui, bien qu'ayant un statut particulier – les Acadiens ne sont jamais identifiés, à proprement parler au Canada français – en était néanmoins partie intégrante, notamment à travers le fait, sur quoi je voudrais insister ici, que le Canada français a été plus qu'une référence identitaire, il fut aussi un réseau institutionnel. De Mallairdville à la Baie Sainte-Marie, en passant par Saint-Boniface, Montréal et Québec à travers un réseau d'institutions tant religieuses (les paroisses, les couvents, les collèges, les hôpitaux, etc.) que laïques (les caisses populaires et coopératives, les mouvements d'action sociale, les associations patriotiques – exemple la Patente – et j'en passe) et même étatiques (on l'oublie souvent, l'Office national du film, Radio-Canada, sont des institutions issues du vieux Canada français et de sa conception dualiste du Canada – les deux nations), le Canada français avait édifié, à partir de ces institutions, une réalité sociétale.

Ce système s'effondre au tournant des années 1960. Pourquoi s'effondre-t-il? Parce que, rappelle-t-on souvent, le nationalisme québécois a réduit au territoire québécois, à l'État québécois, les enjeux de la question nationale et ses pratiques d'institutionnalisation. Autrement dit, le Québec aurait abandonné les francophones hors Québec, hors frontières, comme on le disait à l'époque. Cela est juste, mais partiel. Une lecture moins politique, plus structurelle, plus sociologique, nous permet de voir que le divorce fut mutuel. Car, c'est la croissance de l'État providence qui fut en grande partie responsable de la fin du Canada français. Ce sont les États provinciaux – partout au Canada et pas uniquement au Québec – qui se substituent au réseau institutionnel historique du Canada français. Cela est vrai au Québec à travers la Révolution tranquille, mais cela fut aussi vrai dans les francophonies hors Québec. En raison de la croissance de l'État providence, les francophones de l'Acadie, de l'Ontario durent apprendre à discuter, à négocier avec leur État provincial. Dorénavant, on dut passer par Fredericton, Toronto, Winnipeg et les élites anglophones du Canada anglais pour institutionnaliser l'ancien Canada français hors Québec. Cette provincialisation des pratiques institutionnelles, comme les identités qui suivront en se provincialisant elles aussi – Franco-Ontariens, Acadiens du Nouveau-Brunswick, Franco-Albertains, etc. – sont donc grandement redevables à la croissance de l'État providence d'après-guerre et non exclusivement à l'abandon québécois.

Ceci dit, la coupure qui se réalise au début des années 1960 va s'élargir progressivement. Elle s'élargira en raison de motifs identitaires : les Canadiens français hors Québec deviendront de plus en plus des Canadiens – jusqu'à accepter de se nommer par le biais de l'association qui les représente «communautés francophones du Canada» – et les Canadiens français du Québec deviendront de plus en plus des Québécois.

Cette coupure s'élargira aussi en raison de considérations politiciennes. Les francophones hors Québec seront utilisés dans la querelle qui se dessine alors entre les fédéralistes et les souverainistes, sans être vraiment capables de formuler une position qui leur est propre. Les premiers exagéreront la vitalité de ces communautés dans la société canadienne, les seconds exagéreront leur faiblesse et leur morbidité.

Cette césure politique recoupe des projets différents en regard de la place du français dans les sociétés québécoise et canadienne. Par



exemple, la politique québécoise des langues, après les années 1970, est une politique territoriale, le français langue commune des Québécois; la politique du gouvernement fédéral est une politique de bilinguisme. Ces deux politiques se chassent mutuellement et pas exclusivement sur le territoire québécois. Le Québec s'est trouvé à soutenir, au Canada anglais, au nom de sa politique territoriale des langues, les opposants au bilinguisme, donc les opposants à la promotion du français hors Québec; les Francophones hors Québec se sont trouvés récemment, par exemple, dans la cause des fusions des municipalités au Québec où des avocats et sociologues impliqués dans la cause de l'hôpital Montfort en Ontario sont intervenus – l'avocat Ronald Caza et le sociologue Raymond Breton – pour rejeter la politique québécoise du français langue commune au nom des arguments de bilinguisme développés dans le cadre du Canada francophone hors Québec. Il ne s'agit que d'exemples du malentendu qui s'est élargi depuis le début des années 1960 et qui reste toujours vivant.

■ Le parc de la Francophonie près du parlement de Québec. (Banque d'images de Cap-aux-Diamants).



Les chefs d'État et de gouvernement présents à Québec pour le Sommet de la Francophonie, en 1987. (Collection Yves Beaugard).



Jusqu'à maintenant, la réponse à cette tendance structurelle à l'élargissement du fossé entre les anciens Canadiens français fut celle de la bonne volonté. On peut résumer cette réponse de la façon suivante : « nous sommes devenus des communautés différentes et avons des intérêts politiques différents, reconnaissons ces différences tout en soulignant qu'au-delà de ces différences le fait d'être issu d'une même culture, voire d'une même société, doit permettre de ne pas complètement couper les ponts ». Tout est dit comme s'il fallait, de manière définitive, reconnaître cette coupure; mais comme deux frères que le destin a séparés, il faut néanmoins continuer à se parler, car il faut gérer un même héritage.

LES SIGNES D'UN RAPPROCHEMENT

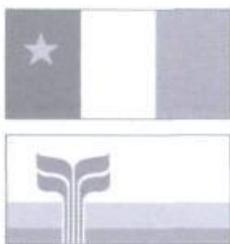
Des signes, ai-je dit au départ, pointent vers une direction inverse. Des signes moins structurels, plus conjoncturels, mais néanmoins des signes qui annoncent un certain changement du paysage. J'essaierai d'en énumérer quelques-uns, à la fois dans leur version québécoise et dans leur version francocanadienne.

Un premier signe peut se lire comme l'inversion du paradigme providentialiste qui a structuré, comme je viens de le rappeler, la fin de l'ancien Canada français. Je parle ici de la culture anti-politique, et plus particulièrement anti-étatique qui traverse nos sociétés. Je ne veux pas employer l'expression crise de l'État providence, parce qu'à mon

avis il s'agit moins d'un retrait des institutions étatiques dans l'organisation de nos vies – phénomène qui ne se vérifie pas empiriquement – que d'une perte de confiance dans l'État. Autrement dit, les projets aujourd'hui ne sont plus investis dans l'État. On cherche à structurer les institutions et les réseaux hors État. Par conséquent, si la confiance dans l'État a déstructuré l'ancien Canada français, la crise de confiance dans ce même État pourrait bien donner une nouvelle vigueur à l'idée de partenariats hors État, partenariats fondés sur des connivences au sein de la société civile, comme celles présentes dans le vieux Canada français?

Un deuxième signe est de nature éminemment politique. L'un des éléments qui change l'horizon des relations entre le Québec et les communautés francophones minoritaires est l'essoufflement du projet souverainiste québécois. Je prends cette affirmation comme un constat sans le développer et sans mesurer sa signification pour l'avenir du Québec. Il apparaît néanmoins que, tant les élites politiques que les élites intellectuelles, ne savent plus trop bien quoi faire avec le projet souverainiste, qu'elles continuent néanmoins à porter. Je ne pense pas me tromper en disant que très peu de personnes pensent aujourd'hui que ce projet, tel que formulé dans la mouvance de la Révolution tranquille, se réalisera prochainement ou qu'il est sur une voie ascendante.

Ceci dit, la crise du projet souverainiste québécois – n'en déplaise à Jean Chrétien ou à



Stéphane Dion – n'aura pas comme effet d'enterrer la question constitutionnelle mais, au contraire, de réveiller – du moins au Québec – les formules et les propositions d'un nouveau partenariat Québec-Canada. Cela a déjà commencé dans les milieux intellectuels où vous trouverez difficilement des souverainistes durs, mais plutôt des néo-fédéralistes qui plaident en faveur de structures étatiques mieux capables d'exprimer les différences constitutives des États fédérés.

Le recentrage du débat politique sur un partenariat Québec-Canada renouvelé annoncerait ainsi un regain d'intérêt des Québécois pour ce qui se réalise hors Québec, c'est-à-dire au Canada. C'est la fin de la politique de la chaise vide – le Québec reprend sa place et intervient dans les grands enjeux nationaux : ceux de la santé; ceux de l'immigration; mais aussi ceux de la langue. Dans l'optique d'un partenariat Québec-Canada, le statut du français au Canada – et sa vitalité – devient quelque chose de central pour le Québec. Autrement dit, dans l'optique d'un partenariat Québec-Canada, ce qui se passe au Canada doit intéresser les Québécois, cela les affecte. La présence de près d'un million de francophones et le statut de leur langue n'est pas une mince affaire pour valoriser la place du Québec au sein du Canada.

Inversement on dira, quand les termes du débat se portent sur un partenariat renouvelé, les francophones hors Québec deviennent objectivement les meilleurs alliés «canadiens» des Québécois. Là, l'expression «l'existence d'un Québec fort rejaillit sur la francophonie hors Québec» est vraie. Cette sympathie pour l'affirmation autonomiste

québécoise avait été le fait des milieux francophones hors Québec jusqu'à, disons l'accord du lac Meech. Après, le malentendu s'est accentué. On peut penser que «l'alliance» des leaders francophones hors Québec avec les libéraux fédéraux est quelque chose de conjoncturel, pas nécessairement liée à des intérêts convergents profonds. Un recentrage de la discussion sur la place du Québec dans un Canada renouvelé est susceptible d'un retour aux alliances «naturelles».

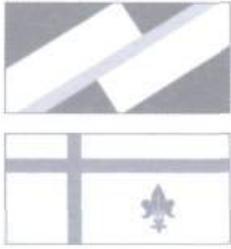
Troisième signe d'un possible rapprochement, la redécouverte de l'aire culturelle canadienne-française. J'aborde ici une dimension, moins directement politique, plus culturelle, plus sociologique. Dans l'hypothèse de l'éloignement des deux francophonies se dessinait le double scénario suivant :

Hors Québec, les francophones se sont repliés sur leur identité provinciale, régionale, locale essayant de recréer à des échelles réduites un espace culturel autonome. Ceci eut comme effet d'accroître la particularité de chaque groupe. On parlera dès lors de culture franco-manitobaine, acadienne du Nouveau-Brunswick, etc. Cela eut aussi comme effet d'aliéner ces groupes d'une culture francophone que Québécois et francophones hors Québec auraient pu avoir en commun. On n'a qu'à penser à l'allergie, développée par certains milieux franco-canadiens, à tout ce qui est culture franco-québécoise. Allergie que l'on peut identifier, tant dans les critiques excessives adressées au caractère trop québécois de Radio-Canada que dans le curriculum des programmes scolaires français hors Québec où le «nous francophones» est souvent rapetissé à une réalité provinciale, voire locale.



Le parlement de Québec lors du Sommet de la Francophonie, en 1987. (Collection Yves Beauregard).





Au Québec, on a noté une tendance inverse. Il s'est agi d'ouvrir l'identité franco-québécoise à une culture dite civique, inclusive, ce qui a eu comme tendance de diminuer la référence franco-québécoise et canadienne-française dans la définition de la culture québécoise. Dans une nation civique, en effet, c'est moins la culture que les intérêts communs qui unissent les citoyens. On n'a qu'à écouter, pour s'en convaincre, le Bloc québécois à Ottawa qui défend plus facilement les «intérêts» du Québec que la spécificité culturelle franco-québécoise.

À la fois hors Québec et au Québec, ces phénomènes aujourd'hui s'atténuent : hors Québec, on réalise les impasses d'une particularisation trop grande qui ferait que l'identité serait ramenée à des petites entités (provinciales ou locales). Le projet de faire société, de participer autour de la langue française d'une culture sociétale est toujours vivant. Mais on réalise de plus en plus que cela n'est possible qu'à une échelle plus grande que l'espace local ou provincial, dans un univers suffisamment vaste pour produire une culture de société. Ce lieu est de plus en plus compris comme celui d'une francophonie canadienne. Une telle réflexion ne pourra faire longtemps l'économie du fait que cette francophonie réside principalement au Québec, et qu'elle se nomme québécoise. Pour maintenir leur ambition culturelle, les francophonies hors Québec devront préciser (assumer) une certaine appartenance à la culture du Québec français.

Document publicitaire
du second Congrès de
la langue française
tenu à Québec, en 1937.
(Collection Yves Beauregard).



Au Québec, ce sont plutôt les impasses d'une représentation qui visait à minimiser la dimension franco-québécoise d'héritage canadienne-française dans l'enjeu identitaire qui refait surface. On est contraint, d'une certaine façon, de constater que les Anglo-Québécois, comme les Autochtones, en grande partie aussi les minorités culturelles, ne se sont jamais sentis partie prenante dans l'idée d'une culture québécoise inclusive. Pour rendre compte de ce fait, on est bien obligé de revenir à (re)identifier, à (re)spécifier, la dimension franco-québécoise pour parler du projet culturel québécois.

Je n'annonce pas ici le retour du Canada français, mais la revalorisation d'une dimension culturelle à la suite d'une période où l'État et le territoire étaient devenus des référents centraux, quasi exclusifs. Ici, comme ailleurs dans le monde, on voit aujourd'hui s'élaborer des tentatives de ressouder des solidarités, notamment culturelles, hors l'espace institutionnel du politique.

LES ENJEUX D'UN ÉVENTUEL RAPPROCHEMENT

J'aborderai pour conclure, à la lumière de ce qui vient d'être dit, certains enjeux d'un tel rapprochement, tels qu'ils ont été formulés dans le document préparatoire à la rencontre du Groupe de réflexion Québec – Communautés francophones et acadiennes. Les thèmes identifiés dans ce document m'apparaissent d'ailleurs intéressants pour confirmer l'hypothèse que j'ai défendue ici selon laquelle, au-delà de l'éloignement des francophonies, persistent des lieux et des enjeux rassembleurs.

Voyons quelques enjeux que l'on propose : ruralité; développement durable; chômage et employabilité; aliénation vis-à-vis des centres.

Les enjeux ainsi définis postulent que le Québec des régions possède avec la francophonie hors Québec un ensemble de problèmes similaires, à partir desquels on pourrait nouer des projets de partenariats. Autrement dit, les problèmes de l'Acadie et de la Gaspésie se ressemblent; les problèmes du nord de l'Ontario et de l'Abitibi aussi; les artistes en région ont le même sentiment d'aliénation vis-à-vis de Montréal qu'ils viennent de Chicoutimi, Arvida, Moncton ou Edmonton. C'est le Québec des régions que l'on suggère d'arrimer aux francophonies hors Québec. Je suis assez d'accord avec une telle perspective et je pense effectivement que l'on a identifié des thèmes porteurs. J'aimerais simplement ajouter qu'il ne faut pas pour autant minimi-

ser la dimension culturo-linguistique dans l'arrimage des deux francophonies.

C'est le partage d'une langue et d'une culture communes qui est le fondement du réseautage : cela n'est pas gênant ni illégitime. J'ajouterai en fait, et je terminerai sur cela, les enjeux identifiés et les problèmes auxquels ils renvoient, nous ramènent étrangement à l'héritage du Canada français (ils nous reconduisent à la culture).

Car, de quoi est-il question au juste quand on parle des problèmes d'exode des ruraux, de chômage régional, d'aliénation vis-à-vis des centres – on pourrait ajouter des problèmes de suicides des jeunes hommes, d'alcoolisme, etc. – ensemble de problèmes qui s'affirment de plus en plus en dehors des grands centres dans les régions et particulièrement dans les vieilles régions du Canada français. L'héritage d'une langue et d'une culture renvoie ici à un héritage sociétal, et à des enjeux de société qui, bien que pas toujours réjouissant, sont caractéristiques du passage difficile du Canada français à la modernité (l'épreuve de la modernité). La similitude des enjeux rappelle un héritage sociétal commun. Les grands enjeux des sociétés ne sont jamais très éloignés de leurs héritages culturels.



■ Drapeaux des différentes communautés francophones du Canada (Ouest). (Archives de Cap-aux-Diamants).

Ce texte est une version légèrement modifiée d'une communication présentée dans le cadre de la Journée de travail du Groupe de réflexion Québec-Communautés francophones et acadiennes, organisée par la FCFAC, à Québec au Manoir Victoria, le 23 mars 2002. ♦

■ Joseph Yvon Thériault est directeur du CIRCEM et professeur de sociologie à l'Université d'Ottawa.

Pour en savoir plus :

Joseph Yvon Thériault est à la fois un spécialiste de question francophone hors Québec (*L'identité à l'épreuve de la modernité : écrits politiques sur l'Acadie et les francophonies minoritaires canadiennes*, Moncton, éditions d'Acadie, 1995) et de la question du Québec (*Critique de l'américanité, mémoire et démocratie au Québec*, Montréal, Québec Amérique, 2002).

La Société de généalogie

et d'archives de Rimouski

sera l'hôte les 21, 22 et 23 mai 2004

du 3^e Congrès biennal de la

Fédération québécoise

des sociétés de généalogie (FQSG)

à se tenir au Centre des Congrès de Rimouski.

Pour plus d'information sur le Congrès et vous y

inscrire, veuillez consulter le site Internet de la Société

au: <http://www.genealogie.org/club/sgar>



Antiquités

Rivière-du-Loup enr.

Joane & Bertrand Gaudreau, prop.

~ Fers de galerie à motifs stylisés ~
(reproduction exacte de plusieurs modèles anciens)

Autres articles en fonte disponibles:
heurtors, portes de four à pain, etc...



Les modèles à angle pour escaliers sont aussi disponibles pour tous les autres motifs
"PRIX TRÈS ABORDABLES"

Ouverture: mi-juin / mi-octobre

ou sur rendez-vous (hors saison)

Web: www.antiquitesriviereduloup.ca.tc

Courriel: antiquitesriviereduloup@videotron.ca



298, Route 132 Est

Cacouna, (QC) G0L 1G0

(418) 867-2564/3208

Fax: (418) 867-8673